



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 4 septembre 2013 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs et madame, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint et M^c Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2013-1349

ACHAT DES BREVETS ET DU MATÉRIEL POUR LE PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE DE LA DIVISION DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau offre un programme de sauvetage;

CONSIDÉRANT QUE ce programme de sauvetage est nécessaire pour former et certifier des surveillants-sauveteurs;

CONSIDÉRANT QU'il y a un règlement provincial (B-1.1, r 11) qui régit les certifications surveillants-sauveteurs et les fournisseurs de programmes de sauvetage;

CONSIDÉRANT QUE la Société de sauvetage et la Croix-Rouge canadienne sont reconnues comme fournisseurs officiels de ce programme;

CONSIDÉRANT QU'il y a un protocole d'entente entre les divisions Québec de la Société de sauvetage et de la Croix-Rouge canadienne, à l'effet que la Croix-Rouge canadienne gère le programme Croix-Rouge Natation et la Société de sauvetage gère les programmes canadiens de sauvetage et de sauveteur national :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'achat des brevets et du matériel pour le programme de la Société de sauvetage de la division du Québec, des fournisseurs suivants :

- Société de sauvetage
Service national des sauveteurs
4545, rue Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, succ. M
Montréal (Québec) H1V 3R2
- La Société canadienne de la Croix-Rouge
6, Place du Commerce, Île-des-Sœurs
Verdun (Québec) H3E 1P4,

et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires annuelles des années 2013 et suivantes du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

Adoptée

**CE-2013-1350* AUTORISATION DE BARRAGES ROUTIERS - LEVÉE DE FONDS –
14 SEPTEMBRE, 5 OCTOBRE, 2 ET 23 NOVEMBRE 2013**

CONSIDÉRANT QUE les barrages routiers permettent à des organismes sans but lucratif de recueillir des fonds pour financer leurs projets;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2004-624 et ses amendements en date du 22 juin 2004, adoptait la politique municipale Barrage routier – Levée de fonds et amendements aux annexes relatifs aux intersections;

CONSIDÉRANT QUE les organismes avaient jusqu'au 1^{er} juin pour déposer leur demande de barrage routier pour le deuxième calendrier semestriel 2013;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec obligera prochainement l'ajout de panneaux de signalisation annonçant la présence d'un barrage routier :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter la tenue des barrages routiers énumérés ci-dessous, conformément au calendrier semestriel pour 2013 et d'autoriser la fabrication de panneaux de signalisation afin de respecter une nouvelle réglementation que le ministère des Transports du Québec mettra en vigueur prochainement, ainsi que l'achat de cônes visant à respecter les plans de sécurité pour une valeur monétaire estimée à 19 835 \$ qui sera puisée à même les budgets des services municipaux concernés.

Samedi 14 septembre 2013

Centre d'aide Source de vie	Boulevard Saint-Rédempteur/boulevard des Allumettières Boulevard de la Cité-des-Jeunes/boulevard des Hautes-Plaines
Club Rotary de Hull et Aylmer	Boulevard du Mont-Bleu/boulevard Saint-Joseph Boulevard de la Carrière/boulevard des Galeries Chemin McConnell/chemin Vanier Boulevard de Lucerne/avenue Frank-Robinson Boulevard Saint-Raymond/boulevard des Trembles
Fondation québécoise du cancer	Boulevard Saint-René Est/boulevard Lorrain Boulevard de Lucerne/chemin Vanier Boulevard La Vérendrye Est/boulevard Labrosse Boulevard Montclair/boulevard Saint-Joseph
Comité des partenaires des secteurs Le Baron et Pointe Gatineau	Boulevard Gréber/Saint-Louis
Comité de vie de quartier du vieux Gatineau	Boulevard Saint-René Ouest/boulevard de l'Hôpital
Centre espoir Gatineau	Rue Georges/chemin Filion Boulevard des Laurentides/rue de Neuville Avenue de Buckingham/chemin Lépine Boulevard de la Gappe/rue de Sillery Chemin de la Savane/rue Bellehumeur
Association des loisirs pour personnes Handicapées de la Lièvre	Rue Maclaren Est/rue Bélanger Chemin de Montréal Ouest/rue Georges (seulement)

Légion Royale Canadienne
filiale no 54

Rue de l'Atmosphère/boulevard du
Plateau
Boulevard Alexandre-Taché/boulevard Saint-
Joseph
Rue Gérard-Gauthier/rue Georges
Rue de la Baie/rue Jacques-Cartier
Rue Saint-Louis/rue Nilphas-Richer
Boulevard La Vérendrye Ouest/rue de Cannes
(seulement)

Samedi 5 octobre 2013

Les clubs Richelieu de l'Outaouais

Rue Georges/chemin Filion
Avenue des Laurentides/rue de Neuville
Rue Gérard-Gauthier/rue Georges
Avenue de Buckingham/chemin Lépine
Boulevard Gréber/rue Saint-Louis
Boulevard du Mont-Bleu/boulevard Saint-Joseph
Boulevard Alexandre-Taché/boulevard Saint-
Joseph
Boulevard Montclair/boulevard Saint-Joseph
Rue Saint-Rédempteur/boulevard des
Allumettières
Boulevard Saint-Raymond/boulevard des
Trembles
Boulevard de Lucerne/chemin Vanier
Rue Principale/boulevard Wilfrid-Lavigne
Chemin Eardley/rue Front
Chemin Pink/chemin Vanier
Chemin McConnell/chemin Vanier
Boulevard La Vérendrye Ouest/rue de Cannes
(seulement)
Rue de l'Atmosphère/boulevard du Plateau
Rue de la Baie/rue Jacques-Cartier
Rue Saint-Louis/rue Nilphas-Richer
Boulevard Saint-René Ouest/boulevard de
l'Hôpital
Boulevard de la Gappe/rue de Sillery
Boulevard de la Cité-des-Jeunes/boulevard des
Hautes-Plaines
Chemin Pink/rue de la Sapinière

Samedi 2 novembre 2013

Chevaliers de Colomb

Rue Georges/chemin Fillion
Chemin de Montréal/rue Georges
(Georges seulement)
Avenue des Laurentides/rue de Neuville
Avenue de Buckingham/chemin Lépine
Rue Maclaren Est/rue Bélanger
Rue Gérard-Gauthier/rue Georges
Rue de la Baie/rue Jacques-Cartier
Rue Saint-Louis/rue Nilphas-Richer
Boulevard Gréber/rue Saint-Louis
Boulevard de la Gappe/rue de Sillery
Boulevard La Vérendrye Est/boulevard Labrosse
Chemin de la Savane/rue des Anciens
Boulevard Saint-René Est/boulevard Lorrain
Boulevard du Mont-Bleu/boulevard Saint-Joseph
Boulevard du Mont-Bleu/boulevard de la Cité
des-Jeunes
Boulevard Montclair/boulevard Saint-Joseph
Rue de l'Atmosphère/boulevard du Plateau

Boulevard Alexandre-Taché/boulevard Saint Joseph
 Boulevard Saint-Raymond/boulevard des Trembles
 Boulevard de Lucerne/chemin Vanier
 Rue Principale/boulevard Wilfrid-Lavigne
 Chemin Pink/chemin Vanier
 Chemin Vanier/chemin McConnell
 Boulevard La Vérendrye Ouest/rue de Cannes
 (seulement)
 Boulevard du Plateau/rue Ampère (Plateau
 seulement)
 Rue Saint-Rédempteur/boulevard des Allumettières
 Rue Belmont/rue Principale
 Boulevard de Lucerne/avenue Frank-Robinson
 Montée Paiement/boulevard Saint-René Ouest
 Rue Gamelin/boulevard Saint-Joseph

Amicale des handicapés physiques
 de l'Hôpital

Boulevard Saint-René Ouest/ boulevard
 de l'Outaouais

Samedi 23 novembre 2013

Fondation du CSSS de Gatineau

Rue de la Baie/Jacques-Cartier
 Rue Saint-Louis/rue Nilphas-Richer
 Boulevard Gréber/rue Saint-Louis
 Chemin de la Savane/rue Bellehumeur
 Boulevard Saint-René Ouest/boulevard de
 l'Hôpital
 Boulevard de la Gappe/rue de Sillery
 Boulevard Saint-René Est/boulevard Lorrain
 Boulevard du Mont-Bleu/boulevard Saint-Joseph
 Rue Gamelin/boulevard Saint-Joseph
 Boulevard du Plateau/rue Ampère (boulevard du
 Plateau seulement)
 Boulevard Alexandre-Taché/boulevard Saint-
 Joseph
 Rue Saint-Rédempteur/boulevard des
 Allumettières
 Boulevard Saint-Raymond/boulevard des Trembles
 Boulevard La Vérendrye/rue de Cannes (rue
 de Cannes seulement)
 Boulevard de la Cité-des-Jeunes/boulevard des
 Hautes-Plaines
 Boulevard Montclair/boulevard Saint-Joseph
 Chemin Pink/rue de la Sapinière

Club Optimiste de Gatineau et
 Soupière de l'amitié

Rue Georges/chemin Fillion
 Avenue des Laurentides/rue de Neuville
 Boulevard La Vérendrye Est/boulevard Labrosse
 Avenue de Buckingham/chemin Lépine
 Rue Maclaren Est/rue Bélanger

Club Lions Aylmer

Boulevard de Lucerne/chemin Vanier
 Rue Principale/boulevard Wilfrid-Lavigne
 Rue Belmont/rue Principale
 Chemin Eardley/rue Front
 Chemin Pink/chemin Vanier
 Chemin Vanier/chemin McConnell

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2013-1351

RETRAIT DE DEUX PARCOMÈTRES SUR LA RUE EDDY À PROXIMITÉ DE LA PROMENADE DU PORTAGE DANS LE CADRE DE LA MISE EN SERVICE DU RAPIBUS À L'AUTOMNE 2013

CONSIDÉRANT QUE le Rapibus sera en service dès l'automne 2013;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une ligne dont le débit en heure de pointe est assez important;

CONSIDÉRANT QU'un arrêt d'autobus est situé à l'intersection de la rue Eddy et de la promenade du Portage;

CONSIDÉRANT que cet arrêt sera utilisé par le réseau régulier de la Société de transport de l'Outaouais et le Rapibus;

CONSIDÉRANT que les autobus réguliers et articulés circuleront sur la promenade du Portage et effectueront un virage à droite sur la rue Eddy et par la suite un virage à gauche sur la rue Wellington;

CONSIDÉRANT QU'il serait plus sécuritaire pour les piétons et les automobilistes de déplacer l'arrêt d'autobus d'une distance d'environ 10 mètres de la position actuelle afin de libérer l'espace nécessaire pour l'immobilisation des autobus réguliers et articulés;

CONSIDÉRANT QUE deux parcomètres sont situés dans la zone où l'arrêt d'autobus sera déplacé :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le retrait des deux parcomètres situés dans la zone concernée.

Adoptée

CE-2013-1352

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 31 - 9 177,72 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 33 - 306 019,59 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 33 - 3 048,99 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 32 - 159 792,70 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 31, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 33, la liste des réquisitions numéro 33 ainsi que la liste des embauches numéro 32 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 31	Pièces de comptes à payer	9 177,72 \$	19 au 23 août 2013
Liste PD numéro 33	Pièces de comptes à payer	306 019,59 \$	19 au 23 août 2013
Liste des réquisitions numéro 33	Pièces de comptes à payer	3 048,99 \$	19 au 23 août 2013
Liste des embauches numéro 32	Embauches de personnel temporaire	159 792,70 \$	5 au 16 août 2013

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1353 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-32 - 411 296,34 \$ - PÉRIODE DU 15 AU 21 AOÛT 2013**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-32 d'un montant de 411 296,34 \$ pour la période du 15 au 21 août 2013.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1354 **SUBVENTION DE 250 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR LES AÎNÉS ST-GRÉGOIRE BUCKINGHAM - ACTIVITÉS 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre du Club Les aînés St-Grégoire Buckingham, à l'attention de madame Colette Fillion, présidente, 62, chemin du Moulin-Rouge, L'Ange-Gardien, Québec, J8L 4B8, à titre de subvention pour les activités 2013 du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	250 \$	Maxime Pedneaud-Jobin De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1355 **SUBVENTION DE 350 \$ - CENTRE ALIMENTAIRE AYLMEYER - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre du Centre alimentaire Aylmer, 70, chemin Eardley, Gatineau, Québec, J9H 4K2, à titre de subvention pour leur campagne de sollicitation.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	350 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement – Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1356 **SUBVENTION DE 750 \$ - COLLOQUE COMMUNAUTAIRE - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ROND POINT - 2 ET 3 OCTOBRE 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre de CDC Rond Point, à l'attention de madame Sylvie Filiou, directrice générale, 390, avenue de Buckingham, Gatineau, Québec, J8L 2G7, à titre de subvention pour l'organisation du colloque communautaire qui aura lieu les 2 et 3 octobre 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	750 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

CE-2013-1357 **SUBVENTION DE 19 000 \$ - CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE BLANCHE DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 19 000 \$ à l'ordre de la Corporation d'aménagement de la rivière Blanche de Gatineau, à l'attention de monsieur Eugène Boudreau, président, 269, rue des Jacinthes, Gatineau, Québec, J8R 1L9, à titre de subvention pour l'aménagement d'un verger au parc écologique Dalton.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	19 000 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante:

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79946-972		16 015 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-11496-417	2 215 \$		Recherche et soutien - District de la Rivière-Blanche - Frais de recherche
02-79946-692		13 800 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Équipements non capitalisables

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1358 **AUTORISATION DE FERMETURE TEMPORAIRE DE RUES ET DE STATIONNEMENTS ET CONTRÔLE DE LA CIRCULATION POUR LA « COURSE COLOR ME RAD 5K » QUI AURA LIEU LE DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2013**

CONSIDÉRANT QUE la « Course Color Me Rad 5k », qui aura lieu sur le territoire de la ville de Gatineau le dimanche 15 septembre 2013, nécessite la fermeture de rues et de stationnements ainsi que le contrôle de la circulation;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de rues et de stationnements ainsi que le contrôle de la circulation seront des éléments essentiels à la sécurité des participants lors de la tenue de l'événement;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police de la Ville de Gatineau assurera le contrôle de la circulation ainsi que de la fermeture de rues et de stationnements, le tout selon un plan proposé par une firme spécialisée;

CONSIDÉRANT QUE tous les frais relatifs à l'organisation et à la tenue de l'événement seront entièrement à la charge de l'organisme promoteur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la fermeture temporaire de rues et de stationnements ainsi que le contrôle de la circulation par le Service de police, le dimanche 15 septembre 2013, de 6 h à 13 h dans le cadre de la « Course Color Me Rad 5k », comme défini ci-dessous :

Fermeture de rues

Fermeture complète du boulevard de la Cité, entre les boulevards Maloney et du Carrefour;
Fermeture complète du boulevard du Carrefour, entre le boulevard de la Cité et la montée Paiement;

Fermeture des 2 voies du côté ouest de la montée Paiement, entre les boulevards du Carrefour et La Vérendrye, avec circulation à contre sens du côté est;

Fermeture de la voie du côté sud du boulevard La Vérendrye, entre la montée Paiement et le boulevard de l'Hôpital, avec circulation à contre sens du côté nord;

Fermeture des 2 voies du côté est du boulevard de l'Hôpital, entre les boulevards La Vérendrye et de la Gappe, avec circulation à contre sens du côté ouest;

Fermeture des 2 voies du côté sud du boulevard de la Gappe, entre le boulevard de l'Hôpital et l'accès au Rapibus, avec circulation à contre sens du côté nord;

Fermeture complète de la voie d'accès au Rapibus située derrière le Cégep.

Fermeture de stationnements

Les stationnements sur tous ces tronçons seront fermés temporairement, de 21 h le samedi 14 septembre 2013 jusqu'à 13 h le dimanche 15 septembre 2013.

Contrôle de la circulation par le Service de police

Le Service de police de la Ville de Gatineau consent à affecter 25 agents et 1 sergent à la gestion et au contrôle de la circulation, selon le plan établi pour la journée du 15 septembre 2013. Les policiers débiteront selon les horaires établis et termineront en fonction des besoins.

QUE l'organisme promoteur de l'événement signe une entente avec le Service de police afin d'assurer la sécurité du public et le contrôle de la circulation, et une autre entente avec le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour le déroulement général de la journée.

QUE l'organisme promoteur de l'événement dégage la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement.

QUE l'organisme promoteur de l'événement fournisse au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, une preuve d'assurance responsabilité civile générale d'un montant de 5 000 000 \$ en incluant la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle afin de couvrir toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement.

Les véhicules d'urgence auront accès au parcours si une situation d'urgence l'impose.

Adoptée

CE-2013-1359

FERMETURE DE RUES DANS LE CADRE DU ARMY RUN - 22 SEPTEMBRE 2013

CONSIDÉRANT QUE le circuit de 3 km sur le territoire de la ville de Gatineau dans le cadre de l'édition 2013 du Army Run nécessite la fermeture de rues;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police de la Ville de Gatineau assurera le contrôle de la circulation et des fermetures de rues, le tout selon le plan proposé;

CONSIDÉRANT QUE tous les frais relatifs à la fermeture de rues, salaires des policiers et cols bleus, sont entièrement aux frais de l'organisme Corporation National Capital Marathon inc. (10383 3877 RT0001) :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la fermeture des rues de façon ponctuelle par tronçon, entre 6 h et 13 h le dimanche 22 septembre 2013, comme défini ci-dessous dans le cadre de l'édition 2013 du Army Run, à savoir :

Le circuit de 3 km sur le territoire de la ville de Gatineau implique la fermeture des artères suivantes et l'interdiction de stationner sur celles-ci entre 6 h et 13 h, le dimanche 22 septembre 2013. Les parcomètres et les stationnements sur ces tronçons seront fermés de 20 h le samedi 21 septembre 2013 à 13 h le dimanche 22 septembre 2013. Les tronçons seront fermés de façon ponctuelle pour une période approximative de 30 minutes par tronçon :

- Rue Laurier, entre le pont du Portage et la rue Eddy;
- Boulevard Alexandre-Taché, entre la rue Eddy et le boulevard Saint-Joseph;
- Rue Montcalm, entre le boulevard Alexandre-Taché et la rue Wright;
- Rue Wellington, entre les rues Montcalm et Eddy;
- Rue Eddy, entre la promenade du Portage et la rue de l'Hôtel-de-Ville;
- Rue de l'Hôtel-de-Ville, entre les rues Eddy et Laurier;
- Rue Laurier, entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et le boulevard des Allumettières;
- Boulevard des Allumettières, de la rue Laurier jusqu'au pont Alexandria.

Le tout selon les conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière de Transports Québec et du devis normalisé de la Ville de Gatineau;
- Signer une entente avec les Services de sécurité incendie et de police concernant la sécurité du public et le contrôle de la circulation;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir à la Division des fêtes et festivals, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Les véhicules d'urgence auront accès au parcours si une situation d'urgence l'impose. Les autobus de la Société de transport de l'Outaouais et d'OC Transpo auront accès à la rue Laurier au besoin.

Adoptée

CE-2013-1360

SOUSSION 2013 SI 229 - IMPRESSION - PAPETERIE GÉNÉRALE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Imprimerie Frappier, 556, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4A4, pour la fourniture et l'impression de la papeterie générale, et ce, aux prix unitaires par lot inscrits à la formule de soumission, pour un montant approximatif de 44 828,18 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 13 août 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les prix soumis demeureront en vigueur pour une période d'un an à compter de la date de l'adjudication du contrat.

Les fonds nécessaires à cette fin seront pris à même les disponibilités budgétaires des divers services requérants.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1361 **PARTICIPATION ET SUBVENTION - ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA MAISON MATHIEU-FROMENT-SAVOIE - 12 SEPTEMBRE 2013 - PIERRE PHILION - DISCTICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - 10 000 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Pierre Philion à participer à une activité le 12 septembre 2013, au profit de la Maison Mathieu-Froment-Savoie.

De plus, ce comité autorise monsieur le conseiller Pierre Philion à subventionner cette activité pour un montant de 10 000 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 10 000 \$ à l'ordre de la Maison Mathieu-Froment-Savoie, à l'attention de madame Suzanne Fitzback, directrice générale, 170, rue Sherbrooke, Gatineau, Québec, J8Y 2L6, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	10 000 \$	Pierre Philion – De Saint-Raymond–Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 4 septembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1362 **SUBVENTION DE 300 \$ - SOCIÉTÉ PARKINSON DE L'OUTAOUAIS - PARTICIPATION DE MADAME GUYLAINE CAZABON À LA GRANDE RANDONNÉE PARKINSON - 8 SEPTEMBRE 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de la Société Parkinson de l'Outaouais, 47, chemin Saint-Columban, Gatineau, Québec, J8R 3K7, à titre de subvention pour la participation de madame Guylaine Cazabon à la Grande randonnée Parkinson le 8 septembre 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants:

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	200 \$	Cabinet du maire - Subventions - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 4 septembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1363

PROLONGATION DE L'ENGAGEMENT TEMPORAIRE D'UN COMMIS ADMINISTRATIF DÉDIÉ AU CONTREMAÎTRE DE RELÈVE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, il est nécessaire d'autoriser toute dépense supérieure à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Olivier Daoust a été engagé en surcroît de travail pour la période du 3 juillet au 30 août 2013 en vertu de la résolution numéro CE-2013-1211 en date du 3 juillet 2013;

CONSIDÉRANT QU'il y a nécessité de prolonger l'embauche de monsieur Olivier Daoust pour une période ne pouvant dépasser le 15 novembre 2013 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de prolonger l'engagement temporaire de monsieur Olivier Daoust au poste de commis administratif pour une période à être déterminée par le Service des travaux publics mais qui ne peut dépasser le 15 novembre 2013.

Le salaire de monsieur Olivier Daoust sera celui de la classe 4, 4^e échelon selon l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire suivant 02-31120-132 – Division de l'entretien des édifices – Temporaires – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 septembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1364

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR ALAIN RENAUD AU POSTE DE CHEF DE DIVISION, PLANIFICATION ET SERVICES TECHNIQUES - DIVISION DE LA PLANIFICATION ET SERVICES TECHNIQUES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler le poste de chef de division, Planification et services techniques (poste numéro SIS-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Alain Renaud au poste de chef de division, Planification et services techniques (poste numéro SIS-CAD-005 au plan d'effectifs des cadres), sous la gouverne du directeur du Service des infrastructures.

Le salaire de monsieur Alain Renaud sera celui de la classe 6, échelon 5 de la politique salariale des cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Alain Renaud sera assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Alain Renaud est assujetti à une période d'essai de 12 mois. La date d'entrée en fonction de monsieur Alain Renaud sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire du service concerné.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

Adoptée

CE-2013-1365

**SIGNATURE D'UNE ENTENTE AVEC L'AUMÔNIER DU SERVICE DE POLICE -
MONSIEUR MARCEL LAHAIE**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de renouveler l'entente avec l'aumônier du Service de police pour une période de cinq ans :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier ainsi que le directeur du Service de police à signer l'entente avec l'aumônier du Service de police, monsieur Marcel Lahaie, pour une période de cinq ans, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018.

Un certificat du trésorier a été émis le 30 août 2013.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif